

## Norvège

## Une loi contre le port de signes religieux à l'école

La Norvège vient de voter une loi contre le port de signes religieux à l'école. Cette interdiction concerne notamment le voile intégral, c'est-à-dire le niqab ou la burqa, qui ne laisse apparaître que les yeux. Aucune sanction n'est clairement définie en cas d'infraction : chaque établissement scolaire sera libre de définir et d'appliquer ou non une punition.

Marinah Issaly

## Argentine

## Le procès de Higi de Jesus s'ouvre à Buenos Aires

Pendant des années, les voisins d'Eva Analia « Higi » de Jesus l'ont harcelée pour son orientation sexuelle. Le 16 octobre 2016, elle a été violée et battue par dix d'entre eux qui entendaient ainsi la « punir » d'être lesbienne. En se défendant, elle a accidentellement tué l'un d'entre eux et a été arrêtée pour homicide suite à une plainte de l'un des agresseurs. Elle est depuis retenue au commissariat de Buenos

Aires en détention provisoire et inculpée de faits d'homicide.

Les faits de viol et les violences homophobes et sexistes répétées qui lui ont été infligés n'ont pas été retenus dans ce dépôt de plainte et les avocates d'Higi – dont Gabriela Conder dont nous vous parlions dans *Clara-magazine* n°161 – se mobilisent contre cette injustice. Le procès d'Higi débute en juillet. Les neuf agresseurs



encore en vie sont, eux, en liberté et ne font l'objet d'aucune enquête à l'heure où nous publions.

Gwendoline Coipeaut

## Allemagne

## Ouverture du droit au mariage pour les couples homosexuels

Le 30 juin 2017, le Bundestag (parlement) allemand a voté en faveur d'une loi ouvrant le droit au mariage aux couples homosexuels. Il aura suffi d'une déclaration d'Angela Merkel encourageant les élu.e.s de son



© Tobias Koch

parti conservateur à se prononcer individuellement pour que les progressistes inscrivent le projet de loi à l'ordre du jour du Bundestag. Le débat, bref et respectueux, a abouti à 393 voix en faveur de la loi et 226 contre (dont celle de Mme Merkel).

GC

## État de New-York

## La loi interdit enfin les mariages précoces



Environ 3 800 mineur.e.s, très majoritairement des filles, auraient été marié.e.s entre 2000 et 2010 dans le seul état de New-York, aux USA. Dans la majorité des cas, ces jeunes filles ont épousé des adultes. Depuis le 20 juin dernier, grâce à la signature par le gouverneur démocrate de l'État, Andrew Cuomo, d'une loi repoussant l'âge du mariage de 14 à 18 ans, ce n'est officiellement plus possible. Une victoire pour les associations qui luttent depuis de nombreuses années contre les mariages précoces et forcés dans le pays. Pour rappel, dans vingt-sept états américains, la loi n'évoque pas d'âge minimum légal pour se marier, laissant ainsi libre cours à ces violences faites aux enfants, principalement aux filles.

Gwendoline Lefebvre

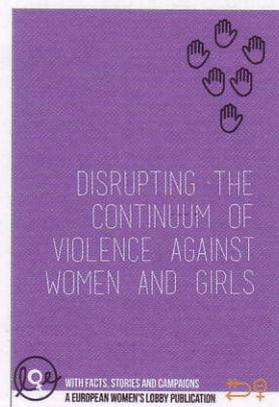
## Europe

## Rompre le continuum des violences faites aux femmes et aux filles

À l'occasion des vingt ans de son observatoire des violences faites aux femmes et aux filles, le Lobby européen des femmes propose un document (pour l'instant disponible uniquement en anglais) regroupant chiffres, témoignages et exemples d'actions dans les pays de l'Union européenne.

Dix sujets sont abordés : violences conjugales et intra-familiales, violences sexuelles, prostitution, trafic des femmes, pornographie, sexisme dans la publicité/les médias/sur internet, violations de la santé/des droits reproductifs et sexuels des femmes, violences au travail, violences institutionnelles contre les femmes, violences contre les survivantes et les défenseuses des droits humains des femmes. Un tour d'horizon utile, synthétique et évocateur pour rappeler que la lutte contre les violences sexistes doit se faire au niveau européen ainsi que dans chacun des états.

Plus d'infos : <http://www.womenlobby.org/Disrupting-the-continuum-of-violence-against-women-and-girls?lang=en>



GL